



Le 26 septembre 2013

MM. les délégués syndicaux centraux
CFDT – CFE/CGC – CFTC – FO – GSEA
de Peugeot Citroën Automobiles

Madame, Messieurs,

De nombreuses dispositions que la direction PCA souhaite faire figurer dans le nouveau contrat social auraient des conséquences importantes sur les rémunérations futures, les conditions de vie et les droits des salariés de l'entreprise.

Indépendamment de certaines différences d'appréciation, nous ne pouvons que constater ensemble que des demandes convergentes d'organisations syndicales restent à ce jour sans réponse ou se heurtent à une fin de non-recevoir de la part de la direction.

Lors de la séance du 25 septembre, M. Dorge a indiqué que la séance des 10 et 11 octobre serait l'avant-dernière et devrait permettre de solder la quasi-totalité des sujets abordés.

Dans nos établissements, de nombreux salariés ont exprimé sous des formes diverses leurs inquiétudes, leur mécontentement et leurs désaccords. La CGT considère que ces voix doivent être entendues et qu'il est nécessaire de leur permettre de s'exprimer dans l'unité la plus large.

C'est pourquoi nous vous proposons de faire du jeudi 3 octobre une journée nationale d'action des salariés PCA pour la défense de leurs paies et de leurs droits. Et nous restons ouverts à toute proposition que vous souhaiteriez nous faire que ce soit sur la date, le contenu ou les modalités.

Dans l'attente de votre réponse, recevez, Madame, Messieurs, nos salutations syndicales.

Pour la CGT PCA
Le délégué syndical central
Marcel MERAT